

» PRESSE NATIONALE

Politique 



REÇU À L'ÉLYSÉE HIER : MACRON ET OUATTARA ONT ÉCHANGÉ SUR PLUSIEURS SUJETS

Le Président français, Emmanuel Macron, a reçu, au Palais de l'Élysée, son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, selon l'agenda officiel de la Présidence française, le 24 février 2026. Les échanges ont porté sur la coopération économique, les investissements, le développement et la sécurité régionale. Le Président ivoirien, en dépit du ressentiment anti-français qui monte dans certains pays africains, a fait le choix de maintenir des relations privilégiées avec Paris où il se rend régulièrement. A preuve, il y séjourne depuis le 14 février 2026, avant d'être reçu, hier, par son homologue français Emmanuel Macron. Ce fut l'occasion pour ce dernier de réitérer ses félicitations au Président Alassane Ouattara dont le pays vient de sortir d'un cycle électoral (présidentielle et législatives). La crise sécuritaire qui prévaut dans la sous-région ouest-africaine n'a pas été occultée ; la Côte d'Ivoire ayant parfois subi des incursions meurtrières. Les deux Chefs d'État ont également évoqué des questions bilatérales.



BONNE GOUVERNANCE : PATRICK ACHI DÉCLARE SES BIENS

Après avoir rappelé, lors de la séance plénière du 19 février 2026, l'obligation constitutionnelle faite aux députés de déclarer leur patrimoine auprès de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Jérôme Patrick Achi, a procédé, ce vendredi 20 février 2026, à sa propre déclaration. En accomplissant cette formalité dans le délai prescrit, le président de l'Assemblée nationale joint l'acte à la parole et réaffirme son attachement aux principes de transparence, de responsabilité et d'exemplarité dans l'exercice des fonctions publiques. Ce geste fort, posé à la tête de l'Institution chargée du vote des lois, contribue à renforcer la culture d'intégrité au sein des pouvoirs publics et à consolider la dynamique nationale de prévention et de lutte contre la corruption.



COOPÉRATION : LA CÔTE D'IVOIRE ET L'UE RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

La ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nialé Kaba, a reçu, le lundi 23 février 2023, à son cabinet, à Abidjan-Plateau, l'ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Côte d'Ivoire, Irchad Razaaly, et une délégation d'ambassadeurs des États membres de l'Union européenne, pour une réunion de travail visant à renforcer le partenariat entre les deux entités. Nialé Kaba a remercié l'Union européenne pour son accompagnement et son soutien à la Côte d'Ivoire. « C'est notre premier partenaire commercial, le premier investisseur en Côte d'Ivoire », a-t-elle déclaré. La ministre d'État a assuré que la Côte d'Ivoire allait travailler ensemble avec l'Union européenne pour renforcer leur relation.

L'ambassade des États-Unis en Côte d'Ivoire a communiqué sur la mise à jour de son alerte aux voyageurs en direction d'Abidjan. Dans un communiqué de presse en date du mardi 24 février 2026, la chancellerie américaine a rassuré les ressortissants américains désireux de voyager en Côte d'Ivoire. « Nous sommes heureux de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement ivoirien pour atteindre notre objectif commun d'assurer la sécurité de tous les voyageurs. (...) Les mises à jour de routine comme celle-ci font partie intégrante de nos efforts pour tenir les Américains informés et préparés lorsqu'ils vivent ou voyagent à l'étranger, et nous nous réjouissons de constater qu'un nombre record d'américains se rendent en Côte d'Ivoire pour les affaires et pour les loisirs, découvrant ainsi sa riche culture et la chaleur de son peuple », a déclaré le chargé d'affaires Junaid Munir.

Economie 

APRÈS SA VISITE À L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU D'AGHIEN : AMÉDÉ KOUAKOU RASSURE LES POPULATIONS

Amédé Koffi Kouakou, ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, s'est rendu, hier, sur les chantiers du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable d'Abidjan. La première étape de la visite l'a conduit sur le site de l'usine de traitement d'eau de surface d'Anyama débarcadère. A l'issue de cette visite, Amédé Kouakou a exprimé sa satisfaction face à la conduite des travaux. Il en a profité pour rassurer les populations de Cocody, Bingerville, d'Anyama, d'Abobo et de Yopougon. « Nous sommes venus cet après-midi avec toutes nos équipes pour visiter l'usine de traitement d'eau d'Aghien d'une capacité d'environ 150 000 m3 d'eau par jour. L'usine est terminée, il ne reste qu'à poser les canalisations pour alimenter les populations. Nous avons vu l'usine et la prise d'eau brute qui permet d'envoyer l'eau de la lagune à l'usine. Nous repartons très satisfait », a-t-il affirmé.

TRANSPORTS, LOGISTIQUE, INFRASTRUCTURES AUX CORRIDORS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST : L'UE ET LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN LANCENT UN FORUM D'AFFAIRES

La délégation de l'Union européenne (Ue) en Côte d'Ivoire, en partenariat avec le ministère ivoirien des Transports et des Affaires maritimes, en collaboration avec le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), organise un « Forum d'affaires régional Ue : mobiliser les investissements le long des corridors stratégiques de l'Afrique de l'ouest », du lundi 30 mars au mercredi 1er avril 2026, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Il se tiendra dans le cadre de l'approche Global gateway de l'Ue, en cohérence avec les priorités des pays des corridors et le programme Calao des centres de promotion des investissements. Il sera placé sous le haut patronage de la vice-présidence de la République de la Côte d'Ivoire. A ce sujet, Irchad Razaaly, ambassadeur de l'Ue, le ministre des Transports et des affaires maritimes, Amadou Koné et la Directrice générale (Dg) du CEPICI, Solange Amichia, ont coanimé une conférence de presse, le mardi 24 février 2026, à Abidjan-Plateau.

LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE CLANDESTIN / SANGAFOWA-COULIBALY : « LA SOLUTION EST D'ABORD LOCALE »

À l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux 2026, le vendredi 13 février 2026, à la Salle des Fêtes du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a réagi sans détour à un message sur la lutte contre l'orpaillage clandestin en Côte d'Ivoire. Un phénomène qu'il refuse désormais de qualifier de « caché ». « Ils ne sont même plus clandestins aujourd'hui », a-t-il lancé, soulignant que ces exploitations s'opèrent souvent à ciel ouvert, au vu et au su de tous. Pour le ministre, dans 99 % des cas, les orpailleurs s'installent avec l'assentiment des communautés locales, propriétaires terriens, chefs traditionnels, parfois avec l'appui discret de cadres tapis dans l'ombre. « Le 1 % qui tente de s'installer sans accord est immédiatement signalé et déguerpé », a-t-il précisé. Pour le membre du gouvernement, la réponse au fléau est d'abord locale. « Nulle part dans le



FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE : LES OBJECTIFS DE LA RÉFORME

« La Facture Normalisée Électronique (FNE) ne constitue en aucun cas un nouvel impôt. Elle vise plutôt à renforcer l'équité fiscale, assurer une meilleure traçabilité des transactions et combattre la fraude ainsi que l'économie informelle. Grâce à la dématérialisation, les opérations sont traitées en temps réel, les charges administratives sont allégées et l'authenticité des factures est garantie par un QR code ». Ces précisions ont été apportées par Guillaume Ackah-Miezan, conseiller technique du directeur général des Impôts, lors de son intervention, du mardi 24 février 2026, à la tribune « Tout savoir sur » organisée par le CIGC à Abidjan-Plateau. Selon lui, à l'image des grandes nations engagées dans la transformation numérique, la Côte d'Ivoire poursuit la modernisation de son économie à travers des politiques publiques plus performantes. Parmi celles-ci figure le système de Facturation Normalisée Électronique, qui correspond à la digitalisation des factures émises par un fournisseur dans le cadre d'une transaction commerciale.



FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE : LA DGI GÉNÉRALISE LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE À TOUS LES CONTRIBUABLES

La Côte d'Ivoire accélère la modernisation de son administration fiscale. Invité de l'émission « Tout Savoir Sur » du CIGC, hier, mardi 24 février 2026, à Abidjan-Plateau, le conseiller technique du Directeur général des Impôts, Ackah-Miezan Guillaume, a présenté les enjeux de la Facture Normalisée Électronique (FNE), désormais généralisée à tous les contribuables. La FNE correspond à la dématérialisation de la facture émise lors d'une opération économique. Si l'obligation de délivrer une facture normalisée existait déjà pour toute personne physique ou morale fournissant un bien ou un service, le changement majeur réside dans le format. La version papier cède désormais la place à la version électronique. Introduite par l'annexe fiscale à la loi de finances 2018 pour certains contribuables, la mesure a été étendue à tous avec l'annexe fiscale 2025. Cette réforme s'inscrit dans le vaste programme de digitalisation engagé par la Direction générale des Impôts.



SIA 2026 À PARIS : SIDI TIÉMOKO TOURÉ INITIE UNE MASTERCLASS POUR PROPULSER L'ÉLEVAGE IVOIRIEN

En marge du Salon International de l'Agriculture (SIA) qui se tient du 21 février au 1er mars 2026 au Parc des expositions Paris Expo-Porte de Versailles, le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a initié une conférence pour stimuler l'investissement dans la filière animale. Ce faisant, il n'a pas opté pour un discours général, mais a plutôt choisi la voie de la démonstration structurée des gisements de rentabilité par l'un de ses collaborateurs, Songuida Koné, Coordonnateur du projet Pro-Bovine, selon sa Direction de la Communication. C'était, le lundi 23 février 2026. Au détour d'une masterclass autour du thème interrogatif « Comment rendre les exploitations d'élevage durablement rentables grâce à la créativité et à l'innovation ? », le Coordonnateur du projet Pro-Bovine a développé un excellent exposé sur la filière élevage ivoirienne pour les invités.



PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT : KALIL KONATÉ FÉLICITE LE COMITÉ TECHNIQUE POUR LES RÉSULTATS DU PAN 5

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Kalil Konaté, a salué le travail accompli par le Comité technique du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) lors de la présentation du bilan 2025, hier, au Plateau. Avec un taux de réalisation de 95 % des activités prévues, la Côte d'Ivoire confirme sa progression vers une gouvernance plus transparente et participative. Depuis son adhésion à l'OGP en 2015, le pays a déjà élaboré cinq Plans d'action nationaux (PAN), totalisant 58 engagements. Quatre

rapports d'autoévaluation ont été produits, et le cinquième est attendu à l'issue du PAN 5. Ces résultats traduisent la constance et la rigueur du processus engagé. Kalil Konaté a insisté sur la portée de ces avancées : « Le bilan de la mise en œuvre des activités OGP 2025 est positif. Les activités prévues dans la matrice OGP 2025 ont été réalisées à 95 %. C'est un résultat satisfaisant qui traduit tous les efforts et le travail de suivi quotidien que l'ensemble des acteurs OGP ont accompli », s'est-il félicité.

L'INTELLIGENT

POLITIQUE DU LOGEMENT : MOUSSA SANOGO EN VISITE À L'ANAH ET À L'AGEF

Le ministre de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de vie, Moussa Sanogo, a effectué, les 19 et 23 février 2026, des visites de travail à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), à Adjamé, et à l'Agence de Gestion Foncière (AGEF), à Cocody Deux-Plateaux. Objectif : renforcer l'efficacité des structures en charge du logement social et de la gestion foncière. Ces déplacements s'inscrivent dans la volonté du gouvernement de rapprocher les orientations stratégiques des réalités du terrain et de placer l'accès à un logement décent au cœur des priorités nationales. Ces visites traduisent par ailleurs l'engagement des autorités à consolider la gouvernance foncière et à renforcer les mécanismes d'accès au logement social, dans un contexte de forte croissance urbaine.

Société

soirinfo

CARÊME CHRÉTIEN : OUATTARA OFFRE 100 MILLIONS DE FCFA DE VIVRES ET DE NON-VIVRES

Dans le cadre du carême 2026 débuté, le mercredi 18 février 2026, le Président de la République, Alassane Ouattara, a réaffirmé son attachement aux valeurs de solidarité et de vivre-ensemble en offrant, le mardi 24 février 2026, un important don à la communauté chrétienne de Côte d'Ivoire. D'une valeur estimée à environ 100 millions de FCFA, ce don est composé de vivres et de non-vivres destinés à accompagner les chrétiens dans l'accomplissement de ce temps spirituel. C'est la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, qui a conduit, au nom du Chef de l'État, une délégation composée de membres du gouvernement issus de l'obédience chrétienne catholique, ainsi que du Conseiller spécial du président de la République chargé des cultes, Drissa Koné, à la Cathédrale Saint-Paul d'Abidjan-Plateau. Le don a été réceptionné par le cardinal Ignace Bessi Dogbo, archevêque d'Abidjan, qui a exprimé sa reconnaissance au numéro 1 ivoirien pour ce geste de haute portée symbolique.

LEMANDAT

SOLIDARITÉ RAMADAN : LE PREMIER MINISTRE MAMBÉ FAIT UN DON DE VIVRES ET DE NON-VIVRES À LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE

Dans le cadre du jeûne du Ramadan, le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a apporté un important soutien à la communauté musulmane de Côte d'Ivoire. Ce don, composé de vivres et de non-vivres, a été remis, hier, à Bingerville au président du Conseil Supérieur des Imams, des Mosquées et des Affaires Islamiques (COSIM), le Cheikhoul Aïma Ousmane Diakité, au siège de l'institution. Chargé de la remise officielle, le chef de cabinet du Premier Ministre, Yapi Yapo Janus, a souligné la portée symbolique de ce geste. « Nous sommes venus au nom de Premier Ministre pour témoigner sa solidarité, sa proximité et son amour à l'égard de la population musulmane de Côte d'Ivoire. Nous sommes au 7e jour, donc un jour exceptionnel. Et tout le monde sait son importance, que ce soit dans la religion musulmane ou dans toute autre religion », a-t-il affirmé.

PRATIQUE DU CARÊME ET JEÛNE DES ENFANTS ET DIABÉTIQUES : LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ MET EN GARDE

En cette période de privation, le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle tire la sonnette d'alarme. Selon lui, certains fidèles musulmans et chrétiens doivent faire attention à leur santé lors de carême et du jeûne. Notamment les personnes vivant avec le diabète, car cette pratique peut entraîner de graves complications s'il n'est pas médicalement encadré. A travers « Jedisanté », la lucarne mensuelle de l'Institut National de Santé Publique (INSP), les experts du ministère rappellent que le jeûne modifie profondément l'alimentation, l'hydratation et la prise des traitements. Or, ces changements ne sont pas sans conséquence. Durant le carême, les horaires de repas sont bouleversés, la durée sans alimentation s'allonge et la consommation d'eau diminue pendant la journée. Chez une personne diabétique, ces ajustements peuvent provoquer des déséquilibres glycémiques importants.

TAABO / LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ : LE PREMIER COMMISSARIAT DE POLICE OUVRE SES PORTES

Taabo, commune de plus de 25 mille d'habitants, a reçu son tout premier commissariat de police, le vendredi 22 février 2026, en présence du général du corps d'armée Vagondo Diomandé, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, de Pierre N'Gou Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de Couverture maladie universelle, du corps préfectoral, et de plusieurs autres personnalités. Vagondo Diomandé a indiqué que l'ouverture de ce premier commissariat de police de la commune de Taabo marque la fin d'une longue attente de plusieurs dizaines d'années. Il a souligné que cette ouverture s'est inscrite dans la volonté du gouvernement de renforcer le filet sécuritaire territorial. Car, pour lui, la sécurité constitue un pilier essentiel du développement économique et social. Vagondo Diomandé s'est, par ailleurs, félicité du fait que les populations n'auront désormais plus à se déplacer pour se faire établir certains documents administratifs.

EXAMENS BLANCS RÉGIONAUX DANS LA DRENAET D'ABOISSO : LES INNOVATIONS DE LA NOUVELLE DIRECTRICE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Dès sa prise de fonction à la rentrée scolaire 2025 – 2026, la nouvelle directrice régionale de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique (DRENAET) d'Aboisso, Sidonie N'goran Diomandé, a fait de l'amélioration des résultats scolaires dans sa zone de compétence la priorité des priorités. Pour ce faire, elle a mis en mission, à la réunion de rentrée, tous les acteurs du système éducatif, à savoir l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue (APFC), les Inspections de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP), les administrations scolaires, les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves. Le premier test de cette mission a été l'organisation pratique des examens blancs régionaux qui battait de l'aile ces dernières années. Pour la réussite de cette activité pédagogique organisée du lundi 23 au vendredi 27 février 2026, elle a procédé à des innovations majeures, entre autres, l'élaboration de listings de centres, l'implication de l'APFC dans la production et le traitement de sujets.

INDUSTRIE TOURISTIQUE : LE RÔLE DES GUIDES MIS EN LUMIÈRE

La Journée internationale des guides de tourisme a été célébrée, ce samedi 21 février 2026. À l'occasion de cette 37e édition placée sous le thème « Les guides de tourisme, ambassadeurs culturels et acteurs du tourisme durable », la Côte d'Ivoire a rendu hommage à ces professionnels qui incarnent l'identité et la mémoire vivante des territoires. Au nom du gouvernement, le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a, à travers une déclaration, salué le rôle stratégique des guides dans le développement de l'industrie touristique. « Les guides de tourisme sont les visages de notre hospitalité et les voix de notre mémoire collective. Ils portent haut les couleurs de la Côte d'Ivoire et participent à bâtir un tourisme durable, vecteur de prospérité et de paix », a-t-il déclaré.

La politique de construction des centres de service civique va prendre de l'élan à partir de cette année. De 2026 à 2030, il est prévu la construction de 17 nouveaux centres. « Nous allons partir de 131 jeunes par an à près de 35 000 jeunes par an pour la période 2026-2030 », a récemment annoncé Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique. Les discussions préliminaires avec la BOAD (Banque Ouest-Africaine de Développement), a-t-il indiqué, ont commencé. Elles vont aboutir à la construction de 17 nouveaux centres de services civiques pour porter à 31 l'ensemble des centres nouvellement construits ajoutés aux quatre qui existent. Au total, le pays va compter 35 centres de service civique.

CARTE JEUNE : LA CARAVANE MARQUE UNE ÉTAPE À L'UNIVERSITÉ DE BONDOUKOU

La caravane d'enrôlement des Cartes Jeunes a fait escale, ce lundi 23 février 2026, à l'Université de Bondoukou, marquant ainsi une étape clé dans sa mission de rapprochement avec la jeunesse ivoirienne. Organisée par la Direction régionale du ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, cette initiative vise à faciliter l'accès des jeunes aux avantages socio-économiques offerts par le programme. Ce fut une opportunité pour la jeunesse. En effet, destinée aux étudiants et aux jeunes âgés de 15 à 40 ans, cette opération permet aux bénéficiaires de profiter des multiples produits et services proposés par les partenaires du programme Carte Jeune. Le Professeur Ouattara Djakalia, président de l'Université de Bondoukou, a salué cette démarche, soulignant son importance pour alléger les charges financières des jeunes dans des secteurs clés tels que les transports, la santé, l'éducation et la culture.

Culture **AVENIR DE L'AUDIOVISUEL IVOIRIEN : ABIDJAN JETTE LES BASES D'UN FUTUR CLUSTER MULTIMÉDIA**

Le secteur audiovisuel ivoirien amorce un tournant stratégique. Réunis à Abidjan, le mardi 24 février 2026, les acteurs du domaine ont pris part à un atelier de réflexion visant à préparer la création d'un cluster audiovisuel et multimédia en Côte d'Ivoire. Organisée par la structure Twist, en partenariat avec le ministère de la Communication et le Salon International du Contenu Audiovisuel (SICA), avec l'appui d'Enabel, à travers le programme Pem N'zassa, cette rencontre stratégique a pour objectif d'identifier les besoins en compétences et de poser les fondations d'un écosystème audiovisuel plus structuré. Représentant le ministre Amadou Coulibaly, Gertrude Dammond a rappelé l'ambition portée par cette initiative : renforcer l'ensemble de la chaîne de production audiovisuelle, intégrer les technologies émergentes et adapter les formations professionnelles aux exigences d'un marché en pleine mutation.

JOURNÉES DE LA FRANCOPHONIE 2026 : LE CINÉMA AU CŒUR DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES

La Commission Nationale de la Francophonie (CNF) a lancé les Journées de la Francophonie (JF) en Côte d'Ivoire, le mardi 24 février 2026, à Abidjan-Cocody. Cette célébration se déroulera du 11 février au 20 mars 2026, sous le thème : « Femmes et autonomisation en Côte d'Ivoire ». L'édition 2026 des JF, a expliqué N'Guessan Bernise, secrétaire générale de la CNF, mettra un accent particulier sur le cinéma comme levier d'expression, de leadership et d'émancipation économique. Des journées du film francophone, à Abidjan et à l'intérieur du pays, ainsi qu'une journée de solidarité à l'hôpital mère-enfant de Bingerville, figurent également au programme. A travers cette programmation, le gouvernement, sous l'impulsion de la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, et conformément à la vision du Président de la République, Alassane Ouattara, réaffirme son engagement en faveur de l'égalité de genre et du la CNF est un établissement leadership féminin dans les industries culturelles et créatives.

MONDIAL 2026 : COMMENT LA CÔTE D'IVOIRE MOBILISE SA DIASPORA

À l'approche de la Coupe du Monde de la FIFA 2026, la Côte d'Ivoire affine sa stratégie, au-delà du terrain sportif. Le mardi 24 février 2026, le ministre des Sports, Adjé Silas Metch, a reçu en audience à Abidjan une délégation conduite par Inza Camara, consul général de la République de Côte d'Ivoire à New York. Au cœur des échanges, la mobilisation de la diaspora ivoirienne aux États-Unis, appelée à jouer un rôle central dans l'accompagnement des Éléphants lors du rendez-vous mondial prévu en juin prochain en Amérique du Nord. Dans cette dynamique, le consul général a annoncé l'organisation prochaine d'un forum de mobilisation à Philadelphie. Cette rencontre se veut un espace de convergence, d'engagement citoyen et de structuration du soutien à la sélection nationale.

MINISTÈRE DES SPORTS : ADJÉ SILAS METCH DÉVOILE SES 16 CHANTIERS POUR 2026

Lundi 23 février 2026, au Stade Olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé, le ministre des Sports, Adjé Silas Metch, a profité de la cérémonie de présentation de vœux pour tracer la feuille de route de son département. Devant le mouvement sportif ivoirien et ses collaborateurs, il a annoncé 16 chantiers prioritaires à engager dès cette année. Le premier axe porte sur la performance. Le ministre veut accélérer la préparation des athlètes en vue des grands rendez-vous à venir, notamment les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026, les Jeux Africains 2027 en Égypte, ainsi que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Los Angeles 2028. L'objectif est de structurer l'accompagnement des sportifs, renforcer l'encadrement technique et optimiser les moyens afin d'améliorer les résultats internationaux de la Côte d'Ivoire. Autre priorité, l'élaboration des décrets d'application de la loi relative au sport. La modernisation de la vie fédérale figure également parmi les chantiers majeurs.

CÔTE D'IVOIRE: LE TAMBOUR PARLEUR DJIDJI AYÔKWÉ PRÊT À QUITTER LA FRANCE

Après sa restitution officielle par la France à la Côte d'Ivoire, vendredi dernier, une cérémonie traditionnelle a eu lieu, ce lundi 23 février, en fin de matinée, au Quai Branly, le musée parisien où le tambour parleur est entreposé. L'objectif de cette cérémonie est d'autoriser le voyage du tambour sacré. Les chefs bidjans ont fait le déplacement. Cinq chefs, en habits traditionnels, prient en langue Ébrié. Ils tournent autour du tambour, mastodonte de bois poussé par un léopard, sept fois comme le nombre de villages qui composent leur communauté. Parmi eux, Louis Jacques Gouédan. Il explique l'objectif de la cérémonie : « Il est venu en terre étrangère. Donc, aujourd'hui, nous faisons cette libation pour permettre aux mains des ancêtres de libérer la voix. Nous lui demandons pardon. Nous supplions pour que la route soit bonne afin



FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE (FNE) : LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ANNONCE PLUS DE 52 000 ENTREPRISES INSCRITES SUR LA PLATEFORME

Guillaume Ackah-Miezan, conseiller technique du directeur général des Impôts (DGI), a annoncé une adhésion de plus de 52 000 entreprises à la plateforme de la Facture Normalisée Électronique (FNE). C'était ce mardi 24 février 2026, à Abidjan-Plateau, lors de la tribune hebdomadaire d'échanges dénommée « Tout Savoir Sur », initiée par le CICG. « À ce jour, nous avons un peu plus de 52 000 entreprises qui sont inscrites sur la plateforme et qui utilisent le système », s'est félicité Guillaume Ackah-Miezan. Par ailleurs, un peu plus de 80 % des contribuables au Régime Réel d'Imposition, notamment les entreprises qui ont plus de 200 millions de FCFA de chiffre d'affaires, sont inscrits sur la plateforme. « Nous sommes satisfaits de l'engouement que la Facture Normalisée Électronique suscite auprès des contribuables », a-t-il affirmé. Et ce, d'autant plus que la Facture Normalisée Électronique (FNE) a été lancée par le gouvernement il y a à peine 8 mois (1er juillet 2025). (Source : CICG)



FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE (FNE) : LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN RENFORCE LA COMPÉTITIVITÉ DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

La Facture Normalisée Électronique (FNE) constitue un véritable levier de compétitivité pour les opérateurs économiques. Guillaume Ackah-Miezan, conseiller technique du directeur général des Impôts (DGI), Ouattara Sié Abou, l'a affirmé, ce mardi 24 février 2026, à Abidjan-Plateau, lors de la tribune hebdomadaire d'échanges dénommée « Tout Savoir Sur » (TSS), initiée par le CICG. Officiellement lancée le 1er juillet 2025 par le gouvernement ivoirien, la Facture Normalisée Électronique (FNE) consiste en effet en la dématérialisation ou la digitalisation de la facture qui est émise par le fournisseur à son client lors d'une opération économique. « La Facture Normalisée Électronique (FNE) vise à renforcer la compétitivité des entreprises par un allègement de la charge administrative de travail, une diminution du délai de paiement, un gain de productivité et un suivi en temps réel (reporting) grâce à la dématérialisation », a expliqué Guillaume Ackah-Miezan.



ATELIER BILAN 2025 ET PERSPECTIVES 2026 : L'ONS TRACE LES GRANDES ORIENTATIONS POUR LA GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La cérémonie d'ouverture de l'atelier bilan 2025 et perspectives 2026 de l'Office National des Sports (ONS) s'est tenue, ce mardi 24 février 2026, au stade Olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé. Cette rencontre de travail, qui s'achève ce mercredi, réunit les conseillers techniques, chefs de département, chefs de service et délégués de complexes sportifs, acteurs clés de la gestion quotidienne des infrastructures sportives de l'État. Dans son discours d'ouverture, le directeur général de l'ONS, Ousmane Gbané, a salué la tenue de cet atelier stratégique, placé sous le sceau de l'évaluation et de la projection. Il a exprimé sa gratitude au ministre des Sports ainsi qu'au Premier ministre pour avoir autorisé la tenue de cette assise, essentielle à la gouvernance de l'ONS. Selon lui, cet atelier vise à dresser un bilan exhaustif des actions menées en 2025 et à définir les grandes priorités pour l'année 2026, en cohérence avec les orientations du ministère des Sports.



LA FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE EST UN OUTIL DE MODERNISATION ET NON UN IMPÔT SUPPLÉMENTAIRE (DGI)

Le conseiller technique du directeur général des Impôts, Guillaume Ackah-Miezan, a assuré, mardi 24 février 2026, à Abidjan-Plateau, que la Facture Normalisée Électronique (FNE) ne constitue pas un impôt supplémentaire, mais un instrument de modernisation de l'économie et de renforcement de l'équité fiscale. Invité de l'émission « Tout savoir sur » du CICG, il a expliqué que la FNE n'entraîne aucune charge fiscale additionnelle pour les contribuables. « Ce n'est pas un impôt de plus. Elle vise à garantir une meilleure traçabilité des transactions et à permettre à chaque acteur économique de contribuer proportionnellement à ses revenus », a-t-il souligné. Version dématérialisée de la facture papier introduite en 2005, la FNE s'inscrit dans le programme de digitalisation engagé par la Direction générale des Impôts. Elle permet de sécuriser les transactions commerciales, de lutter contre la fraude, l'évasion fiscale et l'économie informelle, tout en élargissant l'assiette fiscale.



JIF 2026 : ABOBO ACCUEILLERA LA CÉLÉBRATION OFFICIELLE SOUS LE SIGNE DE LA JUSTICE POUR LES FEMMES ET LES FILLES

La commune d'Abobo (Abidjan Nord) va abriter, le samedi 7 mars, la célébration officielle de la 49^e édition de la Journée internationale des droits de la femme (JIF 2026), a annoncé le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant dans un communiqué transmis mardi 24 février à l'AIP. Placée sous le haut patronage de la Première Dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara, cette édition s'articulera autour du thème national "Justice pour toutes : agir pour les femmes et les filles de Côte d'Ivoire". À travers ce thème, le Gouvernement entend réaffirmer sa détermination à renforcer l'accès effectif des femmes et des filles à la justice, en particulier les plus vulnérables. L'accent sera mis sur la levée des obstacles liés au manque d'information, à la complexité des procédures judiciaires, à la stigmatisation sociale et à l'insuffisance d'accompagnement juridique. En prélude à la cérémonie officielle, un "Village JIF" ouvrira ses portes les 5 et 6 mars à Abobo.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci officiel



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📢

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable



CICG